



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 avril 2022 du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue au Centre communautaire, à compter de 19h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Madame Cheryl Sage-Christensen.

### Sont présents :

Madame la conseillère Denise Soucy  
Madame la conseillère Louise Robert  
Monsieur le conseiller Jacques Suzor  
Monsieur le conseiller Marc Beaudoin  
Monsieur le conseiller Richard Léveillé

### Est absent :

Monsieur le conseiller Yves Robineau

### Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général Yvon Blanchard  
Madame l'adjointe exécutive et greffière Andrée Bertrand  
Monsieur le directeur des travaux publics Martin Lafrenière

### Citoyens :

Madame Lyne Potvin  
Madame Line Lachapelle  
Monsieur Paul Grondin  
Monsieur Georges Nadeau

### Membre de la presse :

Madame Kathleen Godmer, journaliste in médias

### Note au procès-verbal

Le conseil municipal a tenu une assemblée de consultation publique le 6 avril dernier portant sur l'adoption du 1<sup>er</sup> projet de Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 92-10-02 en vue d'ajouter l'usage « Habitation isolée (H1) » à la zone F-131.

### Ouverture de la séance par la maire

Madame Cheryl Sage-Christensen déclare la séance ouverte.

### 2022-04-094 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jacques Suzor et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 2022-04-095 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mars 2022

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Beaudoin et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 2022-04-096 Demande au ministère des Transports du Québec (MTQ) que des panneaux de signalisation des voies cyclables soient intégrés à la signalisation routière sur l'ensemble du chemin Lac-Sainte-Marie

**Considérant** qu'au Québec, le vélo est devenu un moyen de transport à part entière et que ce mode de circulation augmente significativement à partir du printemps jusqu'à l'automne.

**Considérant** que la signalisation des voies cyclables est intégrée à la signalisation routière et le MTQ donne accès aux partenaires municipaux et associatifs à l'ensemble des normes de signalisation qui concernent particulièrement les voies cyclables.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu que la municipalité de Lac-Sainte-Marie transmette une demande au MTQ que des panneaux de signalisation des voies cyclables soient intégrés à la signalisation routière sur l'ensemble du chemin Lac-Sainte-Marie.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**2022-04-097 Prolongement des services publics sur le chemin Radar dans le secteur Mont Ste-Marie**

---

**Considérant** que la municipalité appuie le projet de développement résidentiel du promoteur, Monsieur Bob Sudermann, sur le chemin Radar dans le secteur Mont Ste-Marie.

**Considérant** qu'une entente sera contractée entre la municipalité et ledit promoteur quant aux travaux à être réalisés avant l'approbation finale du projet.

**Considérant** que la municipalité prendra possession des ouvrages après leur construction et acceptation.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de prolonger les services publics, aqueduc et égouts, sur le chemin Radar dans le secteur Mont Ste-Marie.

La présidente demande le vote.

Monsieur le conseiller Richard Léveillé s'abstient.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

---

**2022-04-098 Prolongement des services publics sur le chemin Promenade dans le secteur Mont Ste-Marie**

---

**Considérant** que la municipalité appuie le projet de développement résidentiel du promoteur, Roca Development Inc., sur le chemin Promenade dans le secteur Mont Ste-Marie.

**Considérant** qu'une entente sera contractée entre la municipalité et ledit promoteur quant aux travaux à être réalisés avant l'approbation finale du projet.

**Considérant** que la municipalité prendra possession des ouvrages après leur construction et acceptation.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de prolonger les services publics, aqueduc et égouts, sur le chemin Promenade dans le secteur Mont Ste-Marie.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**2022-04-099 Renouvellement de permis pour la projection de films**

---

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu de renouveler le permis d'exploitation # 203648 auprès de la Direction du classement des films et des services aux entreprises, au montant de 66.25 \$, à partir du poste budgétaire # 02-13000-494.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**2022-04-100 Demande au ministère des Transports du Québec (MTQ) de remplacer le pont vert situé au-dessus de Rivière Gatineau au lieu de financer la construction d'une passerelle**

---

**Considérant** que la municipalité a déposé des demandes d'aide financière auprès de différentes instances gouvernementales afin de financer son projet de construction d'une passerelle au-dessus de la rivière Gatineau.

**Considérant** que la municipalité a été octroyée d'une aide financière de 500 000 \$ dans le cadre du Fonds d'appui au rayonnement des régions, mais n'a reçu qu'une avance de 250 000 \$ dans ledit programme à ce jour.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

**Considérant** que la municipalité a été octroyée d'une aide financière de 500 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide financière aux véhicules hors route – Volet 1 Infrastructures et sécurité, mais n'a reçu qu'une avance de 450 000 \$ dans ledit programme à ce jour.

**Considérant** que dans la résolution # 2022-03-078 au MTQ, la municipalité exposait les constats de la firme CIMA+ dans son étude structurale effectuée en 2021.

**Considérant** que durant l'analyse de l'ingénieur, certains éléments de la structure existante du pont sont très sollicités et même sursollicités et ce, sans l'ajout d'une passerelle future.

**Considérant** que plusieurs renforcements aux membrures des poutres existantes sont à effectuer avant d'ajouter une passerelle.

**Considérant** que la réalisation du projet de construction de la passerelle est passée de 1.8 millions \$ à plus de 9 millions \$ pour sa réalisation en raison des conclusions formulées dans le rapport structural du pont réalisée par CIMA+.

**Par conséquent**, il est proposé par Monsieur le conseiller Jacques Suzor et il est résolu de rembourser les aides financières reçues pour la construction d'une passerelle au Ministre des finances du Québec au montant de 700 000 \$.

**Réitérer** notre requête au MTQ de remplacer le pont vert actuel par un pont fonctionnel et sécuritaire.

**Demander** l'appui du député de Gatineau, Monsieur Robert Bussière et du Ministre responsable de la région de l'Outaouais, Monsieur Mathieu Lacombe, dans ce dossier.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

### 2022-04-101 Comité Club de Tennis LSM

---

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de nommer Monsieur Marc Beaudoin à titre de représentant au sein du comité du club de Tennis LSM.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

### 2022-04-102 Nomination au conseil d'administration de la Clinique de santé de la Haute-Gatineau

---

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de nommer Madame la maire Cheryl Sage-Christensen à titre de représentante de la municipalité qui siègera sur le conseil d'administration de la Clinique de santé de la Haute-Gatineau.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

### 2022-04-103 Journée de la terre - Journée village propre

---

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'inviter la population à participer à la Journée village propre dans le cadre de la Journée de la terre qui se tiendra samedi le 23 avril prochain de 8h00 à 12h00.

**Accueillir** les participants sous le Pavillon des artisans et offrir un petit déjeuner santé.

**Que** le Service des travaux publics fournisse l'équipement requis tels que des dossards, gants, sacs à déchets, sacs de recyclage, etc.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

### 2022-04-104 Refonte du site web

---



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

**Considérant** que Sogecom, le webmaster de la municipalité, propose une refonte complète du site web, incluant de nouvelles applications du système de gestion et d'édition, d'analyses de contenu et de menu ainsi que l'intégration de l'ensemble du contenu.

**Considérant** que l'hébergement du site web nécessitera une installation de base de données et des interventions techniques et de sécurité ponctuelle pour la mise à jour régulière des applications et du système de gestion.

**Par conséquent**, il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Beaudoin et il est résolu d'accepter la proposition de Sogecom et de procéder à une refonte complète du site web au montant de 3 100 \$ afin de le rendre plus dynamique et interactif.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### Avis de motion

Je soussignée, Madame Denise Soucy, siège # 3 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie par la présente, du dépôt du projet de Règlement # 2022-04-001 concernant la publication des avis publics municipaux sur internet et modifiant le règlement # 2018-01-005, qui sera présenté à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Madame Denise Soucy, conseillère au siège N° 3

### Avis de motion

Je soussigné, Monsieur Richard Léveillé, siège # 2 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie par la présente, du dépôt du projet de Règlement # 2022-04-002 déléguant à des fonctionnaires de la municipalité le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence, qui sera présenté à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Madame Monsieur, conseillère conseiller au siège N° 2

### 2022-04-105 Demande de Monsieur Benoit Sirois

**Considérant** que Monsieur Benoit Sirois a déposé une demande pour le Club intergénérationnel de Lac-Sainte-Marie afin d'obtenir une aide financière pour l'achat d'équipement pour leur activité des mardis soir au Centre communautaire.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de verser la somme de 500 \$, à partir du poste budgétaire # 02-70290-970, audit club pour l'achat de matériel et d'équipement pour jouer au ping-pong.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 2022-04-106 Renouvellement de l'adhésion 2022 auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Beaudoin et il est résolu de renouveler l'adhésion 2022 auprès de l'ADMQ, au montant de 939 \$ plus taxes, à partir du poste budgétaire # 02-13000-454.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 2022-04-107 Demande à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) de soumettre une demande d'exclusion du territoire agricole dans le dossier de Madame Line Lachapelle

**Considérant** qu'en vertu de l'article 65 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, une municipalité qui désire faire une demande d'exclusion peut le faire, avec l'appui de la MRCVG, en transmettant sa demande directement à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

**Considérant** que la MRCVG, avec l'appui de la municipalité, peut demander l'exclusion d'un lot de la zone agricole pour ses propres fins ou pour un projet dont elle se fait le promoteur auprès de la CPTAQ.

**Par conséquent**, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu de demander à la MRCVG de soumettre une demande d'exclusion du territoire agricole dans le dossier de Madame Line Lachapelle.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

### 2022-04-108 Adhésion à l'Association des biologistes du Québec

---

Il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Beaudoin et il est résolu d'inscrire l'inspecteur municipal, Monsieur Samir Grine à l'Association des biologistes du Québec et d'acquitter les frais d'abonnement annuels, pour un montant maximum de 300 \$, à partir du poste budgétaire # 02-61000-494.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

### 2022-04-109 Demande de Monsieur Luc Laplante

---

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de faire suite à la demande de Monsieur Luc Laplante et d'installer un panneau de circulation indiquant l'existence d'une impasse (cul-de-sac) à l'intersection du chemin de Lachute et du chemin Cox.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

### 2022-04-110 Journal des achats

---

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jacques Suzor et il est résolu d'adopter le journal des achats de la période du mois de mars 2022 au montant total de 107 632.55 \$.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

### 2022-04-111 Adoption du journal des salaires et des remises provinciales et fédérales

---

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'adopter le journal des salaires et des remises provinciales et fédérales pour les périodes du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2022 au montant de 135 196.13 \$.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

### 2022-04-112 Adoption du rapport financier

---

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu d'adopter le rapport financier pour la période se terminant le 31 mars 2022 tel que présenté par l'adjointe aux finances Madame Sylvie Pétrin.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

### 2022-04-113 Demande d'appui de la résolution # 2022-R-AG094 de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG)

---

**Considérant** que l'Entente relative à la fourniture de services de police par la Sûreté du Québec (SQ), intervenue entre la MRCVG et le ministère de la Sécurité publique (MSP), est échue depuis décembre 2018.

**Considérant** que des discussions seraient à ce jour toujours en cours avec la SQ et les partenaires impliqués dans le dossier.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

**Considérant** que pour la MRCVG, il est inconcevable de présumer qu'une baisse des effectifs pourrait être envisagée sur son territoire, considérant notamment la grandeur du territoire desservi ainsi que les statistiques présentées aux différents rapports annuels de son comité de Sécurité publique.

**Par conséquent**, il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Beaudoin et il est résolu d'appuyer la résolution # 2022-R-AG094 de la MRCVG dans laquelle elle demande à la ministre de la Sécurité publique, Mme Geneviève Guilbault, qu'aucune réduction des effectifs ne soit être prévue sur le territoire de la MRCVG, dans le cadre du renouvellement de l'Entente entente relative à la fourniture de services de police par la SQ à intervenir avec la MRCVG.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**2022-04-114 Autorisation Club Quad Vallée-de-la-Gatineau –  
Demande au ministère des Transports du Québec**

---

**Considérant** que le club Quad Vallée-de-la-Gatineau est à élaborer un tracé pour les VTT dans La Vallée-de-la-Gatineau.

**Considérant** que ce tracé devra traverser des chemins et rues dans la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

**Considérant** que lesdits chemins et rues concernés sont sous la responsabilité du ministère des transports du Québec.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu :

**Que** la municipalité de Lac-Sainte-Marie autorise monsieur Alain Hébert à demander les autorisations nécessaires au MTQ pour autoriser le tracé sur le chemin de Lac-Sainte-Marie.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**2022-04-115 Avis de conformité à la réglementation municipale  
quant au trajet AXE NORD SUD demandé par  
Monsieur Mario Piché**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'autoriser le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard à signer, pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, toute demande de certificat d'autorisation ou d'utilisation du territoire public auprès du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et à signer tous les documents officiels exigés.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**2022-04-116 Services professionnels d'un consultant en  
assurances collectives pour les municipalités et  
organismes dans le cadre d'un achat regroupé de  
l'UMQ**

---

**Attendu** que la Municipalité de Lac-Sainte-Marie a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un regroupement pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé de l'UMQ.

**Attendu** que les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal permettent à une municipalité de conclure avec l'UMQ une telle entente.

**Attendu** que la Municipalité désire se joindre à ce regroupement.

**Attendu** que conformément à la loi, l'UMQ procédera à un appel d'offres public pour octroyer le contrat.

**Attendu** que ledit processus contractuel est assujéti au « Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ.

**Attendu** que l'UMQ a lancé cet appel d'offres en mars 2022.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu :

**Que** la Municipalité confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication du contrat.

**Que** le contrat octroyé sera d'une durée d'une année, renouvelable d'année en année sur une période maximale de cinq ans.

**Que** la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'appel d'offres.

**Que** la Municipalité s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjudgé.

**Que** la Municipalité s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la municipalité.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**2022-04-117**      **Demande d'attribution d'une bourse aux finissants du secondaire 5 de l'Établissement du Cœur-de-la-Gatineau**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de remettre une bourse de 250.00 \$ à Monsieur Joshua Charrette et à Lydia Lachapelle Desrosiers puisqu'ils ont terminé leurs études secondaires en 2022 au sein de l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau et ce, conditionnel à ce qu'ils produisent une attestation indiquant une session complétée en 2022 ou à une date ultérieure.

**Puiser** les fonds à partir du folio 35735 conçu spécifiquement pour la remise de bourses annuelles aux finissants du secondaire.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**2022-04-118**      **Demande d'attribution d'une bourse à une finissante du secondaire 5 de l'École St-Michael's**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de remettre une bourse de 250.00 \$ à Madame Emily Payette puisqu'elle a terminé ses études secondaires en 2022 au sein de l'École St-Michael's et ce, conditionnel à ce qu'elle produise une attestation indiquant une session complétée en 2022 ou à une date ultérieure.

**Puiser** les fonds à partir du folio 35735 conçu spécifiquement pour la remise de bourses annuelles aux finissants du secondaire.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

### Avis de motion

---

Je soussigné, Monsieur Jacques Suzor, siège # 4 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie par la présente, du dépôt du projet de Règlement N° 2022-04-003 décrétant une dépense et un emprunt de 2 379 509 \$ pour la réfection des chemins du Grand Poisson Blanc et du Lac du Brochet, qui sera présenté à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Monsieur Jacques Suzor, conseiller au siège N° 4

---

---

### Avis de motion

---

Je soussigné, Monsieur Marc Beaudoin, siège # 6 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie par la présente, du dépôt du projet de Règlement # 2022-04-004 constituant le comité consultatif d'urbanisme (CCU), qui sera présenté à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Madame Monsieur, conseillère conseiller au siège N° 6



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

---

**2022-04-119 Lancement d'un appel d'offres pour la réhabilitation des sols pour le Projet de parc au 140, chemin Lac-Sainte-Marie**

---

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu de lancer un appel d'offres pour la réhabilitation des sols pour le Projet de parc au 140, chemin Lac-Sainte-Marie et ce, en fonction des exigences établies dans le cadre du Programme Climat-Sol+.

**Transmettre** l'appel d'offres au ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques pour approbation.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**2022-04-120 Confection de jardinières suspendues 2022 auprès de Les Vivaces de la Vallée**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de mandater Les Vivaces de la Vallée pour la confection de 25 jardinières suspendues pour la saison estivale 2022, au montant de 40 \$ l'unité, l'achat de 5 jardinières suspendues additionnelles, au montant de 50 \$ l'unité pour une somme totale de 1 250.00 \$, plus les taxes applicables, à partir du poste budgétaire # 02-13000-522.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**2022-04-121 40<sup>e</sup> anniversaire de la bibliothèque municipale en mai 2022**

---

**Considérant** que la bibliothèque municipale fêtera son 40<sup>e</sup> anniversaire le 14 mai prochain, à compter de 10h00, sous le Pavillon des artisans où des activités ludiques seront tenues dans le cadre de cette fête.

**Considérant** que la programmation de la journée comptera non seulement une équipe d'improvisation, un dîner, des tirages de prix, mais également un jeu questionnaire stratégique animé par le Réseau BIBLIO de l'Outaouais : Le Tricheur !

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'allouer la somme de 600 \$, à partir du poste budgétaire # 02 70230 493 pour l'organisation des activités prévues dans le cadre du 40<sup>e</sup> anniversaire de la bibliothèque municipale.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**2022-04-122 Adjudication du contrat pour l'achat d'un camion dix (10) roues neuf avec benne à déchet de 25 verges cubes**

---

**Considérant** que la municipalité de Lac-Sainte-Marie a procédé à un appel d'offres # 2022-03 pour l'acquisition d'un camion 10 roues avec benne à déchet de 25 verges cubes.

**Considérant** qu'une seule soumission a été déposée et a été ouverte à nos bureaux le 31 mars dernier dans le cadre de cet appel d'offres, soit celle de Saniquip Inc. au montant de 269 296.00 \$ plus les taxes applicables.

**Par conséquent**, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu d'adjuger le contrat à Saniquip Inc. pour l'acquisition d'un camion 10 roues avec benne à déchet de 25 verges cubes.

**Autoriser** Madame Cheryl Sage-Christensen, maire, ainsi que Monsieur Yvon Blanchard, directeur général, à signer, pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, tous les documents relatifs à l'adjudication de ce contrat.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

---

### 2022-04-123 Adjudication du contrat pour la location d'une rétrocaveuse

---

**Considérant** que la municipalité de Lac-Sainte-Marie a procédé à un appel d'offres # 2022-04 pour la location d'une rétrocaveuse.

**Considérant** qu'une seule soumission a été déposée et a été ouverte à nos bureaux le 31 mars dernier dans le cadre de cet appel d'offres, soit celle de J.R. Brisson Équipement Ltée pour une location de 36 mois, service et entretien inclus, au montant de 2 990.92 \$ plus taxes par mois.

**Par conséquent**, il est proposé par Monsieur le conseiller Jacques Suzor et il est résolu d'adjuger le contrat à J.R. Brisson Équipement Ltée pour la location d'une rétrocaveuse.

**Autoriser** Madame Cheryl Sage-Christensen, maire, ainsi que Monsieur Yvon Blanchard, directeur général, à signer, pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, tous les documents relatifs à l'adjudication de ce contrat.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

### 2022-04-124 Rapport de l'ingénieur concernant les travaux en cours sur le chemin de la Tranquillité dans le secteur Mont Ste-Marie

---

**Considérant** que les travaux de prolongement de l'aqueduc et de l'égout domestique ont débuté sur le chemin de la Tranquillité, à partir du stationnement P-4 de Mont Ste-Marie.

**Considérant** que le rapport de l'ingénieur, Monsieur Pierre Gravelle, déposé le 7 avril dernier, indique la réalisation de travaux additionnels non prévus au contrat adjugé.

**Considérant** que la municipalité devra prévoir et assumer des frais additionnels concernant les travaux en cours à cet endroit.

**Par conséquent**, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de prévoir une dépense additionnelle, au montant de 10 000 \$, plus taxes, afin de couvrir les travaux additionnels non prévus au contrat adjugé, coûts desquels seront répartis et assumés par les contribuables de ce projet.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

### 2022-04-125 Demande d'accord et d'appui de l'événement cycliste intermunicipal qui se tiendra le 27 août 2022

---

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'appuyer le promoteur, Monsieur Louis-Philippe Leclerc, quant à son événement cycliste intermunicipal qui se tiendra le 27 août 2022 et de lui accorder notre accord quant à utiliser des routes secondaires pour le trajet à Lac-Sainte-Marie.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

### 2022-04-126 Semaine de la santé mentale du 2 au 8 mai 2022

---

**Considérant** que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai 2022.

**Considérant** que l'Association canadienne pour la santé mentale – Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 71 ans, invite cette année à prendre conscience de l'importance de l'empathie.

**Considérant** que nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards pendant la pandémie.

**Considérant** que les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

**Considérant** que les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier.

**Considérant** que la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société et qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale.

**En conséquence**, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu que la municipalité de Lac-Sainte-Marie proclame la semaine du 2 au 8 mai 2022 « Semaine de la santé mentale » et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne de la Semaine nationale de la santé mentale, dont le thème est l'empathie. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**2022-04-127      Demande au ministère des Transports du Québec (MTQ) d'effectuer des travaux de réfection du chemin Lac-Sainte-Marie**

---

**Considérant** que la municipalité de Lac-Sainte-Marie doit souvent contacter la direction régionale de l'Outaouais (DTO) du MTQ pour qu'une équipe soit déployée pour réparer les nids de poule et, durant la saison hivernale, pour drainer l'eau qui s'accumule complètement sur la voie de droite en direction nord.

**Considérant** que malgré les visites hebdomadaires du MTQ pour réparer le chemin Lac-Sainte-Marie au courant des dernières années, son état actuel est lamentable et met en péril la sécurité des usagers en raison du contournement des obstacles sur ce chemin.

**Considérant** qu'une partie de ce chemin est terriblement endommagé à partir du pont Vert jusqu'à l'intersection du chemin Lac-Sainte-Marie et du chemin Lac-Vert.

**Considérant** que la municipalité transmet mensuellement une demande à la DTO du MTQ par résolution du conseil municipal depuis le mois de mai 2021.

**Considérant** que la réponse provenant de Monsieur François Asselin, directeur général de la DTO, précise que nos demandes sont soumises à la Direction de la planification et de la gestion des infrastructures (DPGI) pour analyse et recommandations et que les résultats nous seront communiqués ultérieurement.

**Considérant** que depuis presque un an, la municipalité n'a pas reçu de suivi de la part du DPGI quant à son analyse et ses recommandations et surtout que les résultats n'ont toujours pas été communiqués à ce jour.

**Par conséquent**, il est proposé par Monsieur le conseiller Marc Beaudoin et il est résolu de demander au MTQ d'effectuer des travaux de réfection sur l'ensemble du chemin de Lac-Sainte-Marie.

**Transmettre** cette résolution à Monsieur Robert Bussière, député de Gatineau pour solliciter son appui dans ce dossier.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**2022-04-128      Audit de conformité – Transmission des rapports financiers de la Commission municipale du Québec**

---

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'informer la vice-présidente à la vérification, Madame Nancy Klein, que le conseil municipal a pris connaissance du rapport d'audit sur la transmission des rapports financiers.

**Que** le conseil se dotera d'un plan d'action visant à ce que la municipalité se conforme à l'encadrement légal applicable, et ce, en prévision de la transmission des rapports financiers qui doivent être adoptés et envoyés à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation au plus tard le 15 mai de chaque année.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

2022-04-129 Durée du mandat des membres du CCU

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu que le conseil municipal définisse la durée du mandat des membres du CCU, en vertu de l'article 9 du projet de Règlement # 2022-04-004 constituant le comité consultatif d'urbanisme, de la façon suivante :

Nom	Représentation officielle avec droit de vote	Durée du mandat
Cheryl Sage-Christensen	Maire	Indéfinie jusqu'à son remplacement par résolution du conseil
Denise Soucy	Membre du conseil municipal	Idem
Marc Beaudoin	Membre du conseil municipal	Idem
Hélène Goulet	Représentant le Regroupement des Associations de Lacs et rivières	2 ans et renouvelable par résolution du conseil municipal
Gilles Labelle	Producteur agricole	Idem
Georges Nadeau	Résident domicilié de la municipalité	Premier mandat est de trois (3) ans. Par la suite, la durée du mandat est de 2 ans et renouvelable par résolution du conseil municipal
Marcel Prévost	Résident non-domicilié de la municipalité	Idem

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2022-04-130 Adoption du 2<sup>e</sup> projet de Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 92-10-02 en vue d'ajouter l'usage « Habitation isolée (H1) » à la zone F-131

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'adopter le 2<sup>e</sup> projet de Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 92-10-02 en vue d'ajouter l'usage « Habitation isolée (H1) » à la zone F-131.

La présidente demande le vote.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**



Canada  
Province de Québec  
MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

### Règlement numéro 2021-09-001

2<sup>e</sup> projet de Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 92-10-02 en vue d'ajouter l'usage « Habitation isolée (H1) » à la zone F-131

**Attendu** que le règlement de zonage numéro 92-10-02 est entré en vigueur le 30 mai 1993.

**Attendu** que ce règlement de zonage n'autorise pas l'usage « Habitation isolée (H1) » dans la zone F-131.

**Attendu** que le conseil souhaite permettre l'usage « Habitation isolée (H1) » dans la zone F-131.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

Attendu qu'un avis de motion de la présentation du présent règlement a été déposé le 9 mars 2022.

Attendu que le conseil a tenu une assemblée de consultation publique le 6 avril 2022.

En conséquence, le Conseil décrète le règlement suivant modifiant le règlement de zonage numéro 92-10-02 :

### ARTICLE 1      PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement fait partie intégrante de celui-ci.

### ARTICLE 2      PLAN DE ZONAGE

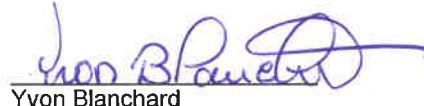
Le plan de zonage faisant partie intégrante du règlement de zonage numéro 92-10-02 est modifié par l'ajout de l'usage « Habitation isolée (H1) » dans la zone F-131 en zone privée, le tout tel qu'apparaissant au plan de zonage modifié montré en annexe du présent règlement modificateur pour en faire partie intégrante.

### ARTICLE 3      ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Lac-Sainte-Marie, ce 13<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2022.

  
Cheryl Sage-Christensen  
Maire

  
Yvon Blanchard  
Directeur général

Avis de motion : 9 mars 2022
Adoption du 1 <sup>er</sup> projet de règlement : 9 mars 2022
Assemblée de consultation publique : 6 avril 2022
Adoption du 2 <sup>e</sup> projet de règlement : 13 avril 2022
Avis demande participation à un référendum :
Adoption du règlement :
Transmission du règlement à la MRCVG :
Certificat de conformité de la MRCVG:
Entrée en vigueur :

### Annexe A



### Note au procès-verbal

Les sujets discutés, durant la parole aux contribuables, seront et déposés au dossier de la séance.

- Monsieur Georges Nadeau soulève la problématique des feux d'artifices durant la période estivale.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie

- Madame Lyne Potvin s'informe sur les futurs travaux sur les chemins Grand Poisson Blanc et Lac du Brochet.


---

2022-04-131 Clôture de la séance

---

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu de clore la séance. La séance est levée à 19h51.

  
Cheryl Sage-Christensen  
Maire

  
Yvon Blanchard  
Directeur général, secrétaire-trésorier